

26

33. 267-16

526

— 3 —

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de MM. TILLAYE, DUFOUSSAT et GUILLIER, tendant à modifier l'article premier de la loi du 13 juillet 1905, décidant que, lorsque les fêtes légales tomberont un vendredi, aucun payement ne sera exigé ni aucun protêt ne sera dressé le lendemain de ces fêtes; lorsqu'elles tomberont le mardi, aucun payement ne sera exigé ni aucun protêt ne sera dressé la veille de ces fêtes. (N° 397, année 1906.)

(Nommée le 16 novembre 1906.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : Guillaume POULLE. *Président*
- 2^e — GUILLIER.
- 3^e — FESSARD.
- 4^e — VAGNAT.
- 5^e — GENET.
- 6^e — TOURON.
- 7^e — DUFOUSSAT.
- 8^e — TILLAYE. *Président*
- 9^e — OUVRIER.



1
Séance du 19 9^e 1906

Présent = M. Tillage = Levet = M. Guillet
La Commission a tenu à l'effet d'examiner la
prop^o de loi de M. Tillage, Dufour et Guillet
relative aux paiements de ventes et de sous-ventes
de fûts, bûches, et a désigné M.
Guillet comme rapporteur et le chargé
de faire un rapport formel au projet.
Le secret Le S^t.

Guillet

L. Tillage

Séance du 27 9^e 1906

La Commission s'est réunie pour entendre la lecture
du rapport de M. Guillet. Ce rapport tendant
à l'adoption de la proposition de loi a été
approuvé à l'unanimité. M. Guillet a été prié
par la Commission de déposer son rapport aujourd'hui
même.

Le Secrétaire

G. Bouille

Le Président

L. Tillage

L'acte du 28 octobre 1910
 rendu de M. Billay
 sur le rapport de M. Guillemin
 de la Commission pour M. Guillemin de J. pour
 le rapport: la séance de ce jour,
 valant à l'adoption de la
 proposition adoptée par la Chambre
 de J. pour le budget et pour le
 3^e g^r le commencement de J. pour le
 commencement de séance du 31
 octobre. Le lendemain matin
 nous demandons.

Le Secrétaire
 J. Guillemin

Le Président
 L. Billay

L'acte du 7^e 1911

M. L. Billay
 M. L. Guillemin

La Commission chargée de Guillemin de reporter
 ce rapport devant à l'adoption du projet vote
 par le Sénat et devant à appliquer aux colonies
 la loi relative à la prorogation des échéances. (février)
 G. S.

L. Billay

G. S.